

...ger, avocat pour 26 parties civiles, qui écoute M<sup>r</sup> Varaut, avocat de Papon, protégé par une cage de verre, demander que son client bénéficie d'une mise en liberté, pour raison de santé, pendant son procès.

ccorder la li-  
et morale, la  
ne chambre  
près de Bor-  
ces du RAID  
veiller... »  
et étonnant

e, tous en-  
fussions le  
époque ter-  
s difficile de  
voir que de  
rice Papon  
gré lui, par  
levoir, sur la  
de ceux qui,

ocat de  
éclamé  
procès de  
Les deux  
édicaux  
illé de  
révenu  
ieu  
hier.  
hui, le  
t doit  
décision

ne connais-  
n finale. De-  
sait, cette  
est devenue  
ouleur poi-  
lu en parler  
une radio et  
ont censuré  
ole. »

a cour va en-  
céder à l'ap-  
et des par-  
l'avocat ré-  
vo pur et  
Pas moins.  
neur si l'on  
out cas, une  
e car l'issue  
ande ne fait  
Cependant,  
est pas les  
bitués à de  
mais, bien  
En répétant  
ment les  
nts, l'avocat  
on veut per-

## ents analysés nstruction

nales, dans les tribunaux militaires et au  
ministère de l'Intérieur ».

Ces recherches ont permis de saisir  
« 6 354 documents » se rapportant à ces  
faits et qui ont été analysés par les ma-  
gistrats. En outre, « tous les procès de-  
vant la Haute-Cour, les tribunaux mili-  
taires de Paris et de Bordeaux ont été  
disséqués », ainsi que les dossiers de  
tous les SS allemands, en rapport avec  
cette affaire.

En outre, il a indiqué que 95 témoins et  
35 parties civiles ont été entendus, et que  
Maurice Papon a été auditionné dix fois  
très longuement.

suader les neuf jurés qu'un  
combat inéquitable est fait à  
son client.

« Faire le procès d'un pro-  
cès est un argument habi-  
tuel, répond l'avocat général  
Robert. Tout cela, dit-il, ne  
me paraît pas bien sérieux  
en droit. Nous nous trom-  
pons ni de de procès ni de  
victimes. Les victimes, ce  
sont eux. » Et l'avocat gé-  
néral montre du doigt les par-  
ties civiles qui applaudis-  
sent.

### Egaux

« On nous dit qu'il est in-  
acceptable que ce procès se  
déroule cinquante-cinq ans  
après les faits. Il aurait dû  
se tenir après la Libération,  
mais à qui la faute ? Certes,  
Maurice Papon ne s'est pas  
caché comme Barbie ou Tou-  
vier, mais il a caché sa parti-  
cipation aux déportations  
des Juifs. Homme de  
l'ombre, Maurice Papon  
n'est apparu que dans les  
années 70... Il est faux éga-  
lement de croire que le  
temps profite plus aux vic-  
times qu'à l'accusé. Victimes  
et accusés sont égaux dans  
le temps. »

Puis vient le tour des par-  
ties civiles. A M<sup>r</sup> Weltzer qui  
veut avoir des preuves sur  
les soi-disant regrets de  
Maurice Papon et qu'il incite  
à les renouveler à l'audience,  
Maurice Papon répond avec  
une certaine hauteur :  
« J'aurai l'occasion ici de les  
refaire, mais si vous voulez  
savoir fouillez donc dans les  
poubelles de la télévision. »

A 16 h 30, l'audience est  
suspendue. Selon l'avocat de  
Papon, ce dernier a alors eu  
« un petit malaise » et « on  
l'a aidé à sortir du box » des  
accusés : « Il a eu un choc  
respiratoire à cause de la  
chaleur insupportable. »  
Tandis que l'accusé devait  
être reconduit à la prison de  
Gradignan, les débats se  
poursuivaient jusqu'à  
18 h 20.

Aujourd'hui, on devrait  
enfin procéder au tirage au  
sort des jurés qui devront di-  
re si l'ex-haut fonctionnaire  
de Vichy est ou non coupable  
pour son rôle dans la dépor-  
tation à Auschwitz de 1 560  
Juifs.

# « J'ai eu de la compassion » pour l'homme dans la cage de verre...

... « J'y ai vu  
une résonance de  
la persécution juive. »  
Pourtant, Esther Fogiel  
est « une rescapée ».  
Il fallait qu'elle voie  
en chair et en os celui  
qui a envoyé sa famille  
à la mort pour enfin  
se tourner vers l'avenir

■ BORDEAUX  
De notre envoyée spéciale  
Christelle BERTRAND

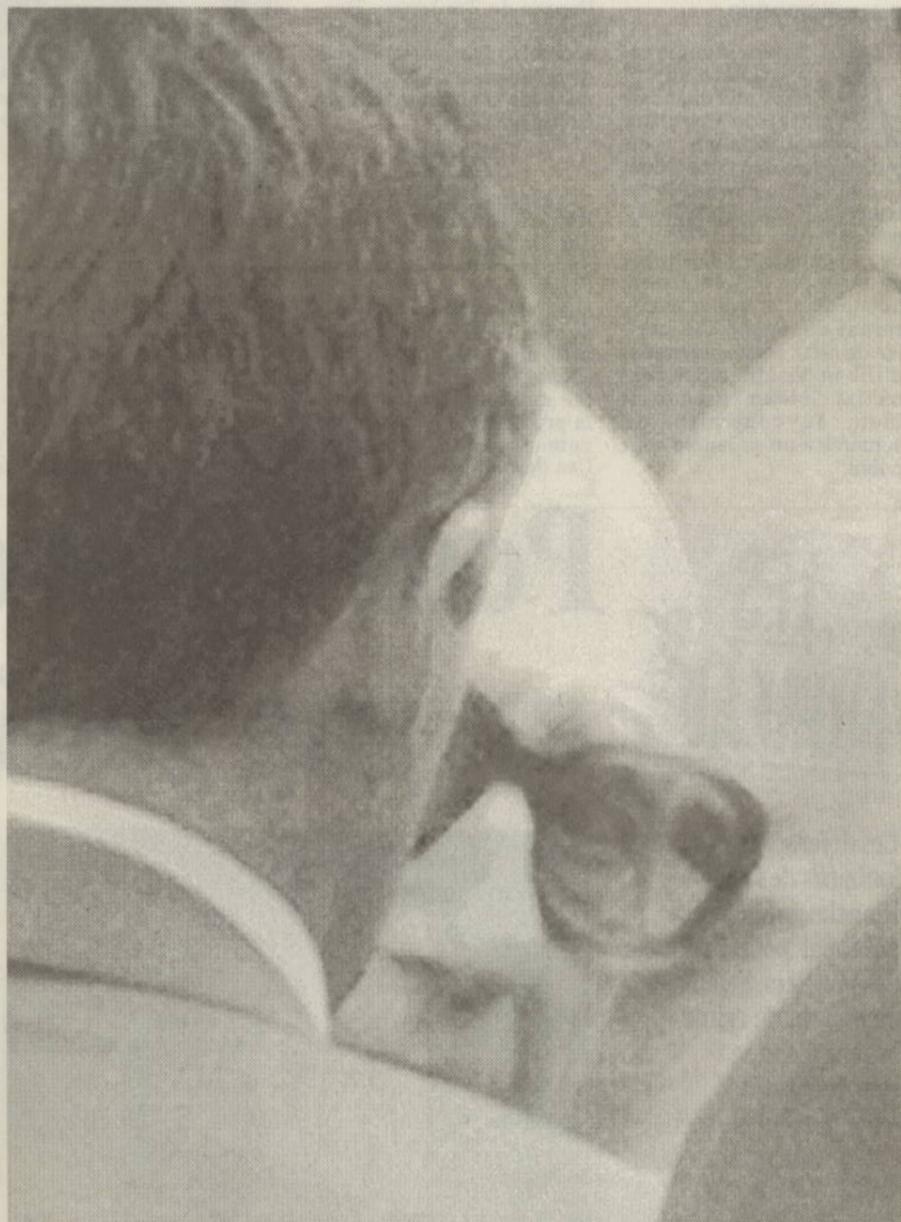
**E**sther Fogiel est  
une ombre. Une  
sorte de passe-  
muraille du  
temps qui glisse.  
On ne l'entend pas marcher,  
on ne l'entend pas parler.  
En équilibre sur la pointe  
des pieds, elle chuchote. De-  
puis la guerre, depuis Pa-  
pon, elle vit comme un chat,  
blottie contre elle-même, en  
boule. Ses grands yeux se  
retournent toujours vers  
l'intérieur. Introspection de  
survie. « Il a fallu com-  
prendre pour combattre, ex-  
plique-t-elle. Je suis une  
rescapée. » Depuis mercre-  
di, le procès Papon l'a rame-  
née à la vie.

### Orpheline

Le 15 juillet 1942, les pa-  
rents d'Esther Fogiel par-  
tent pour une destination  
inconnue : Auschwitz. Avec  
eux, l'oncle, la tante d'Es-  
ther ainsi qu'un couple de  
cousins. Un peu plus d'un  
mois plus tard, le 20 oc-  
tobre, c'est son frère de  
5 ans, Bernard, et sa grand-  
mère qui sont déportés. Es-  
ther, elle, va trouver refuge  
chez des gardiens à Valen-  
ce-d'Agén où elle restera  
pendant toute la guerre. El-  
le apprendra plus tard, elle  
ne sait plus quand, que tou-  
te sa famille a été gazée. El-  
le avait 7 ans.

Depuis, l'orpheline sur-  
vit. Comme si la réalité de  
son existence n'avait rien  
de sûr. Le gouffre qui la sé-  
pare de ses parents est trop  
large. Elle a cru le combler  
par la lecture de livres  
d'histoire, par la psychana-  
lyse. Rien à faire, le vide  
était toujours là. Le procès  
Papon est sa dernière chan-  
ce de vivre « normale-  
ment ». Elle entre, dit-elle,  
dans la réalité vraie.

Lorsqu'elle l'a vu prendre  
place dans le box des accu-  
sés, elle n'a pas compris ce  
qui lui arrivait. Tellement  
de sentiments parfois  
contradictoires qui se bous-  
culent. « J'ai vu un homme  
qui a vécu en même temps  
que mes parents et qui les a  
déportés, une sorte de résu-



Esther Fogiel espérait que l'accusé trahirait une inévitable culpabilité, l'espace d'un remords. « Au lieu de ça, Papon a toujours eu cette attitude arrogante, méprisante ». Photo AP

mé du passé et du présent,  
et ce présent devenait une  
charge. »

Elle n'est pas sûre de  
bien se faire comprendre.  
Elle cherche encore au plus  
profond d'elle-même, pour  
trouver le mot juste, être  
honnête face à ses senti-  
ments. Elle avoue même :  
« J'ai eu de la compassion  
pour Maurice Papon, pour  
cette personne isolée dans

sa cage de verre, seul face à  
nous. J'y ai vu une résonan-  
ce de la persécution juive. »

### Remords

Il lui faut faire un effort  
sur elle-même pour se rap-  
peler qui il est vraiment.  
Elle raconte qu'il y a  
quelques années elle était  
persuadée qu'il se trahirait.  
« Je pensais qu'il montre-

rait une inévitable culpabi-  
lité, l'espace d'un remords.  
Cela aurait été formidable.  
Le procès aurait quand mê-  
me eu lieu, car il faut juger  
Papon, mais cela aurait hu-  
manisé les débats. Au lieu  
de ça, Papon a toujours eu  
cette attitude arrogante,  
méprisante. »

Elle revoit cette salle  
d'assises qui l'a impression-  
née, elle parle de ses émo-

tions. Sur le premier jour de  
procès, il y a des choses  
qu'elle ne peut pas raconter.  
Des choses qui lui font mon-  
ter les larmes au yeux. Elle  
s'excuse, la voix nouée et dit  
seulement ce qu'elle peut  
dire. Qu'elle n'éprouve pas  
de haine. Que mercredi,  
lorsqu'elle a vu entrer Mau-  
rice Papon dans le box des  
accusés, elle n'a pas eu de  
désir de vengeance.

« J'ai trop souffert pour  
éprouver ce type de senti-  
ment, explique-t-elle, les  
mains crispées sur sa tasse  
de café déjà froid. C'est  
pour cela que, s'il est vrai-  
ment malade, je souhaite  
qu'il soit soigné. Mais pas  
remis en liberté. » Elle veut  
par-dessus tout qu'il soit là,  
dans la salle d'audience, en  
face d'elle. Elle semble en-  
core vouloir chercher, dans  
le regard de cet homme qui  
lui a gâché la vie, une once  
de regrets. Quelque chose  
qui lui prouve, à elle, Es-  
ther, que son bourreau est  
aussi un être humain. Elle  
veut comprendre.

Revoir Papon, c'est l'issue  
d'une longue attente. Après  
l'avoir diabolisé, l'avoir  
désincarné, elle doit au-  
jourd'hui le remettre à sa  
véritable place. Pour y par-  
venir, il fallait qu'elle le  
voie, en chair et en os.  
Après, elle pourra se tour-  
ner vers l'avenir.

### Bourreau

Elle revoit aussi ce procu-  
reur en robe rouge et elle  
pleure. « C'était important  
que la justice entre dans  
cette histoire, que  
quelqu'un de neutre fasse  
l'arbitre. Quand le procu-  
reur a ouvert la bouche, j'ai  
su que lui seul saurait lever  
cette culpabilité émissaire  
- le mot est important pour  
elle - qui nous ronge depuis  
si longtemps. Parce que,  
tant que le bourreau n'a pas  
été jugé, c'est la victime qui  
porte le poids de ses fautes  
à lui. »

Dans son chemisier rose  
pâle et sa veste couleur de  
feuilles mortes, Esther  
semble vouloir se fondre  
dans le décor. Disparaître,  
ne pas exister.

Elle avoue qu'elle n'a pas  
su avoir de vie de famille,  
qu'elle n'a pas su avoir d'en-  
fant. Comme si laisser une  
trace de son passage lui  
avait fait peur. Une sorte de  
suicide virtuel.

Pourtant, elle est telle-  
ment vivante. Mais ce  
bouillonnement de senti-  
ments, de vérité, reste tout  
au fond d'elle. Là où s'at-  
tardent rarement ceux qui ne  
font que passer. Mais elle  
sait que, à la fin du procès,  
à 63 ans, elle pourra enfin  
parler.

## Les témoins ont aussi une faible santé

**T**andis que régnait hier une émotion  
difficilement contrôlable chez les  
proches des victimes rafés et dé-  
portés à Bordeaux, on a appris que de  
nombreux témoins, probablement 40 sur  
135 ne viendront pas, la plupart pour des  
raisons de santé. Parmi les politiques, es-  
sentiellement des figures du gaullisme  
sollicités par la défense de Papon, seuls

pour le moment ont répondu favorable-  
ment Pierre Messmer et Olivier Guichard.  
Valéry Giscard d'Estaing a fait parvenir  
une lettre à la Cour, ce qui a provoqué  
quelques réactions ironiques dans la sal-  
le, expliquant qu'il était « retenu pour les  
travaux de l'Assemblée nationale mais  
qu'il était prêt à déposer par écrit ». Quant  
à Raymond Barre, aucune certitude.